

REVUE MUNICIPALE

MONTEBELLO



Municipalité de Montebello

Ouvert du lundi au jeudi 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 Vendredi : fermé au public



550, rue Notre-Dame
Montebello (Qc), J0V 1L0

 819 423-5123

 819 423-5703



www.montebello.ca



Municipalité de Montebello



[montebello_lajoiedevivre](https://www.instagram.com/montebello_lajoiedevivre)





Mot de la mairesse

Bonjour à la communauté montebelloise,

Je laisse à notre directeur général la tâche de vous informer sur tous les projets en cours à la municipalité et je vous invite à lire sa chronique plus loin.

Aujourd'hui, je choisis de vous entretenir sur notre village Montebello afin de nous rappeler sa rareté dans l'univers et notre mission de le protéger et de le conserver.

Notre territoire est très petit et unique. C'est un privilège de vivre un pied aux abords d'une forêt pour y faire de la randonnée, de la raquette et d'une nouveauté, le Fatbike, sans avoir à subir le trafic des parcs urbains.

C'est un privilège d'apercevoir des arbres par la fenêtre. J'ai vécu au centre-ville de Montréal et en regardant par la fenêtre le matin, j'apercevais des gens à leur pupitre au travail ou un gars en bobettes prenant son café dans sa chambre d'hôtel.

C'est un privilège, d'aller à l'épicerie à pied ou en auto et avoir une place de stationnement sans attendre dans la file. En ville, je devais attendre parfois 10 ou 15 minutes pour une place de stationnement pour faire mon épicerie.

C'est un privilège pour nos enfants de faire de la bicyclette librement et aller à la piscine ou au parc tout seul. En ville, jamais je n'aurais laissé mes enfants se promener seuls dans le trafic. J'ai fait du taxi pendant des années. À Montebello, les week-ends, ils étaient libres et autonomes dès leur jeune âge.

C'est un privilège de connaître les citoyens du village, de se saluer sur la rue, au bureau de poste, à l'épicerie. En ville ce n'était pas de même. On est empilé les uns sur les autres et on vit dans une bulle et dans l'isolement.

«C'est un privilège...»

C'est un privilège d'avoir une belle petite rue principale avec de beaux commerces. En ville, ils ont des cônes orange partout, des commerces barricadés et des embouteillages. Ça prend une heure pour changer de quartier, ça ne prend pas 15 minutes pour se rendre à Saint-André-Avellin, 5 minutes pour aller à Papineauville.

C'est un privilège d'avoir sur notre petit territoire le manoir Papineau, le Château Montebello, l'église, tous des monuments significatifs de l'histoire nationale.

Cette quiétude dont nous jouissons à Montebello et cette fierté d'être Montebellois, je l'apprécie tous les jours, j'en remercie la nature qui m'entoure, j'en remercie les architectes du passé. Pour conserver et protéger notre milieu, il faudra prendre des décisions qui paraîtront à certains comme des sacrifices et pour d'autres des gestes et des actions que nous devons prendre absolument et sans questionnement.

Je participe à de nombreuses Tables de concertation : sur l'environnement, le développement durable, la protection des cours d'eau et des milieux humides, l'économie de l'eau potable, la protection de la biodiversité, la protection des bassins versants et la protection du patrimoine bâti. Il est très clair que nous devons être proactifs pour protéger notre planète et notre petit village. Il faut voir les choses différemment et agir différemment. Je vous partagerai l'information que je recueille à ces conférences et nous inviterons des experts à venir nous en parler. Montebello doit être à l'avant-garde en matière de protection de l'environnement et du patrimoine. Notre survie sociale et économique en dépend. La dégradation de notre milieu ne va pas favoriser le développement de notre pôle touristique, non plus attirer des nouveaux résidents qui cherchent à s'éloigner de la vie urbaine.

Montebello est une petite perle rare dans un océan que nous devons protéger.

J'embrasse mon village et j'embrasse notre communauté!

*Votre mairesse,
Nicole Laflamme*

«...tous des monuments significatifs de l'histoire nationale.»



«Il est très clair que nous devons être proactifs pour protéger notre planète et notre petit village.»

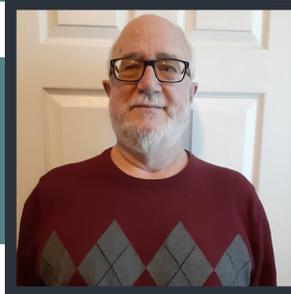


Le conseil municipal



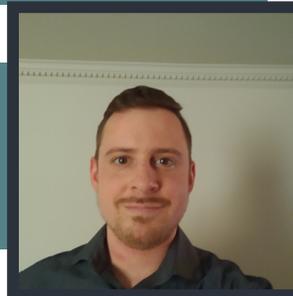
Nicole Laflamme
Mairesse

Pierre Bertrand
conseiller siège #1



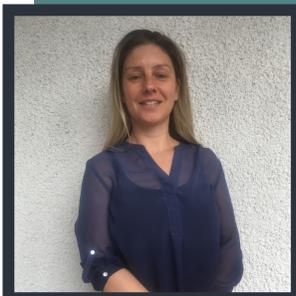
André Mathieu
conseiller siège #2

Jean-Philippe Comeau
conseiller siège #3



Benoit Millette
conseiller siège #4

Dominic Primeau
conseiller siège #5



J sabelle Dicaire
conseiller si ge #6

Mot du directeur général agréé et greffier-trésorier

Dans la revue municipale du 20 décembre dernier, j'ai mentionné que l'année 2023 serait notre année de croissance. L'équipe administrative se concentre à compléter trois projets : le site internet, la réfection du terrain de tennis et le système électrique de la station de pompage.

J'aimerais remercier l'équipe administrative d'avoir participé à la réalisation de notre site internet, plus particulièrement à notre coordonnateur des communications, monsieur Jean-François Lahaye, pour son travail ardu à la conception et organisation de notre nouveau site. Le lancement du nouveau site constitue la première phase du projet. La deuxième phase sera d'améliorer les services aux citoyens, ceux-ci pourront compléter leur demande de permis et procéder au paiement en ligne. Également les citoyens pourront réserver un des locaux ou terrains municipaux pour leur événement et conclure la transaction par carte de crédit. **Les commerçants pourront faire l'affichage de leur entreprise gratuitement dans la section Tourisme de notre site internet de la municipalité.**



La réfection du système électrique de la station de pompage située sur la rue Dollard sera complétée dans les mois qui suivent.

Au cours de la prochaine année, la municipalité réalisera plusieurs autres projets spéciaux qui nous permettront d'améliorer la santé et l'efficacité de notre système d'eau potable. Par exemple, nous avons planifié d'améliorer la conduite et de changer le compteur d'eau du Château Montebello. Plus précisément, un «by-pass» contournement du réseau sera installé. Dans l'éventualité d'un bris du compteur d'eau, cette amélioration nous permettra de changer ou de faire l'entretien du compteur, sans interruption de l'eau potable au Château Montebello. Ces travaux seront exécutés en avril.

En plus, l'équipe administrative complètera le dossier de la stratégie d'économie d'eau potable débuté en 2019. Brièvement, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation nous donne jusqu'en 2025 pour débiter la surveillance de l'utilisation de notre eau potable. La municipalité a l'obligation d'installer des compteurs d'eau potable sur tous les immeubles ICI (institutionnel, commercial, industriel).

Nous planifions aussi de sécuriser notre système d'eau potable en changeant la pompe à la station de pompage «la Saumon», ainsi que des valves régulatrices sur le système d'eau potable cet été.



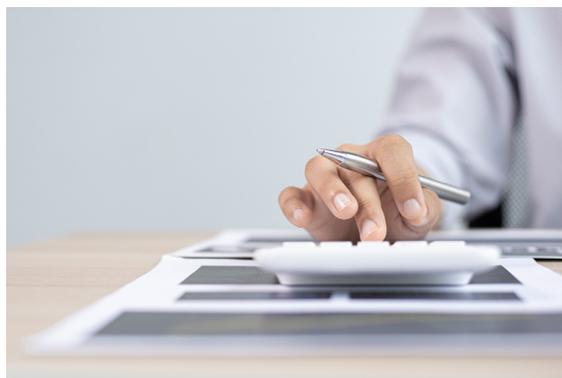


Nous planifions également le nettoyage d'un étang d'oxygénation par année entre 2023 et 2025. Il est prévu de faire le branchement du réseau d'égout de la route 323 à la rue du Progrès. Nous travaillons en collaboration avec le ministère de transport et de la mobilité durable pour régulariser le dossier de la rue du progrès avant de débiter la construction du garage municipal en 2025.

En janvier dernier, j'ai complété les redditions de compte des programmes d'aide financière. Voici la liste des redditions complétées :

Programme d'aide financière

1. PIQM – montant à confirmer (à recevoir)
2. Tourisme Outaouais – 32,000\$ (reçu)
3. FARR – Marina – 92,000\$. (reçu)
4. FRR d'un montant de 9,800\$ (reçu)
5. Terrain de tennis – 45,000\$(à recevoir)
6. L'aide à la voirie au montant de 14,000\$ (à recevoir)
7. Mesures d'urgence – les vents violents 3600\$ (reçu)
8. PRABAM au montant de 75,000\$ (à recevoir)
9. TECQ 2023 au montant de 146,575\$ (reçu)



Un montant total de plus que 417 975\$ à recevoir en programme d'aide financière pour cette année.



En février dernier, j'ai reçu une bonne nouvelle que j'aimerais vous partager. J'ai appris que j'avais été accepté à l'école nationale d'administration publique « L'ÉNAP » dans le but de compléter ma maîtrise en gestion publique, concentration en gestion publique et en droit municipal. Je débiterai mes études à temps partiel cette année. J'aimerais remercier particulièrement mon épouse Michelle Lacroix et la mairesse Nicole Laflamme pour l'appui et la motivation de poursuivre cet objectif. Une mairesse exemplaire en coaching et rassembleuse qui nous donne des défis tant au niveau personnel que professionnel. Mille mercis Nicole!

J'aimerais aussi remercier tous les membres du conseil et tous les employés(es) qui me motivent à donner le meilleur de moi-même. Grandement apprécié!

Cordialement,
Mario B. Briggs



L'équipe administrative

Directeur général agréé
et greffier-trésorier

Mario B. Briggs
819 423-5123 poste 3402
dg@montebello.ca

Greffière-trésorière adjointe

Manon Boucher
819 423-5123 poste 3404
adj@montebello.ca

Adjointe à la direction et
coordonnatrice de la bibliothèque

Sandra Duchesne
819 423-5123 poste 3401
reception@montebello.ca

Directrice du service de
l'urbanisme et de l'environnement

Priscilla Melançon
819 423-5123 poste 3405
urbanisme@montebello.ca

Inspectrice en bâtiment et
en environnement

Roseline Boucher
819 423-5123 poste 3409
urbanisme1@montebello.ca

Directeur des travaux publics et
directeur de la gestion des eaux

Éric Cayer
819 423-5123 poste 3406
tp@montebello.ca

Coordonnateur des communications,
des développements et vie
communautaire

M. Jean-François Lahaye
819 423-5123 poste 3410
developpements@montebello.ca

Directeur service incendie

Daniel Bisson
819 423-5123 poste 3480
incendie@montebello.ca

Bibliothèque

Diane Thivierge
819 423-5123 poste 3455
biblio@montebello.ca



Urbaniste et réglementation

Collectes des encombrants

Le 23 mai prochain aura lieu la collecte des encombrants en même temps que la collecte régulière des ordures et des matières compostables.

MATIÈRES ACCEPTÉES POUR LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS:

Meubles, matelas, électroménagers sans halocarbures, équipements sanitaires (bain, toilette, douche, lavabo) et tapis coupé en laizes et attaché.

Spécifications:

- Aucun sac de poubelle déposé à côté des bacs ne sera ramassé.
- Un maximum de 10 items sera accepté par logement.
- Les encombrants doivent être bien visibles, non emballés et empilés de façon ordonnée et sécuritaire.
- Les petits morceaux en vrac ne sont pas acceptés et les tapis doivent être attachés.
- Les encombrants doivent être transportables par deux personnes, sans équipement mécanique.
- Les encombrants déchets doivent être placés en bordure de la rue (et non près des conteneurs).
- La collecte s'effectue de 7 h à 18 h.



Rappel recyclage

Les sacs en plastique qui sont étirables se recyclent. Il faut mettre les sacs dans un sac, puis dans votre bac à recyclage. Si le plastique ne s'étire pas, il doit aller dans la poubelle avec les autres résidus ultimes (bacs noirs).

Vous n'êtes pas certain de savoir si le produit est recyclable, consulter le [tableau de Tricentris](#) sur le site web de la Municipalité. En cas d'incertitude, il est malheureusement préférable d'envoyer l'item aux ordures, sans quoi, il risque de contaminer le reste du recyclage.

Rappel compostage

Les montebellois détournent de l'enfouissement environ 80 tonnes de matières compostables par année. Continuez à bien trier! Vous avez des questions sur le compostage, n'hésitez pas à communiquer avec la Municipalité!



Vidanges septiques et contrat d'entretien



PREUVE DE LA VIDANGE DE VOTRE FOSSE SEPTIQUE

Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées

Loi sur la qualité de l'environnement

(chapitre Q-2, r.22)

« Une fosse septique [...] utilisée d'une façon saisonnière doit être vidangée au moins une fois tous les 4 ans. »

« Une fosse septique [...] utilisée à longueur d'année doit être vidangée au moins une fois tous les 2 ans. »

Règlement numéro 915-2018 relatif à la vidange des fosses septiques, des fosses de rétention et à la gestion des boues

« Le propriétaire d'une résidence isolée assujettie au présent règlement doit faire parvenir à la Municipalité, par tout moyen, une copie de la facture attestant que la vidange a été effectuée conformément aux prescriptions du présent règlement, et ce, dans un délai maximal de trente (30) jours suivant la vidange. La facture doit indiquer le nom du propriétaire, l'adresse de la résidence isolée visée, la date de la vidange ainsi que le nom et les coordonnées de l'entrepreneur qualifié qui a effectué la vidange. »

PREUVE DU RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN

Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées

Loi sur la qualité de l'environnement

(chapitre Q-2, r.22)

« Contrat d'entretien: Le propriétaire d'un système de traitement visé aux articles 11.1, 16.1, 87.7 ou 87.13 doit être lié en tout temps par contrat avec le fabricant du système, son représentant ou un tiers qualifié avec stipulation qu'un entretien annuel minimal du système sera effectué de façon à atteindre les performances attendues.

Le propriétaire doit déposer copie du contrat auprès de la municipalité locale où est situé le bâtiment ou le lieu visé à l'article 2 desservi par le système de traitement. [...] »

Veillez s.v.p. faire parvenir vos preuves de vidange et vos copies de contrat d'entretien au service de l'urbanisme et de l'environnement (vous pouvez transmettre ces documents par courriel à urbanisme@montebello.ca ou urbanisme1@montebello.ca).

Demande de permis et de certificat d'autorisation : 30 jours d'analyse.

Le printemps est maintenant arrivé, le temp fort du secteur de la construction commence! Soyez s.v.p. prévoyants et consultez votre service de l'urbanisme et de l'environnement pour savoir vos obligations et délais pour obtenir des autorisations.

Il est important de noter que lors du dépôt d'une demande de permis, les fonctionnaires du service de l'urbanisme ont 30 jours pour analyser la demande. Toutefois, certains permis peuvent avoir des délais supplémentaires pouvant aller jusqu'à plusieurs mois si des approbations de la MRC, du conseil municipal ou encore ministérielles sont nécessaires. Veuillez consulter le service de l'urbanisme pour en apprendre plus sur la procédure d'émission de votre permis ou certificat et les délais possibles.



RAPPEL

GENS D'AFFAIRES DE MONTEBELLO (CERTIFICAT D'OCCUPATION)

Vous occupez un établissement commercial, d'affaires, industriel, récréatif, d'hébergement touristique ou de réunion (sauf résidentiel et institutionnel)? Un certificat d'occupation (permis d'affaires) de la Municipalité est obligatoire. Vous pouvez faire votre demande en ligne, par courriel ou en personne. Nous invitons les occupants de ces types d'occupation à prendre rendez-vous avec un officier du service de l'urbanisme pour les aider dans leur demande. Nous vous invitons également à visiter la section «urbanisme» du site web de la Municipalité pour la réglementation applicable et pour avoir accès au permis en ligne ou aux différents formulaires.

Pour plus d'informations, veuillez lire le règlement numéro PC-17-03 amendant le règlement sur les permis et certificats numéro PC-17-01 disponible sur le site web. Prendre note que le coût pour ce certificat est de 200\$ (règlement 905-01-2022) payable au dépôt de ladite demande. Prévoir également un délai pouvant aller jusqu'à 30 jours pour l'analyse.

NOUS COMPTONS SUR VOTRE COLLABORATION!

Prenez rendez-vous avec nous sans tarder si vous avez besoin d'aide pour faire votre demande! Nous sommes là pour vous!

Service de l'urbanisme :
819 423-5123 poste 3405 ou poste 3409
urbanisme@montebello.ca ou urbanisme1@urbanisme.ca

Affaires municipales

Enregistrement de chien

Tout propriétaire ou gardien d'un chien doit l'enregistrer auprès de la municipalité de sa résidence principale dans un délai de 30 jours suivant l'acquisition du chien, de l'établissement de sa résidence principale dans la municipalité ou du jour où le chien atteint l'âge de 3 mois.

Comment l'enregistrer?

En ligne : En remplissant le formulaire disponible au www.montebello.ca sous l'onglet « SERVICES MUNICIPAUX » dans la section « ANIMAUX ».

Formulaire papier : En communiquant avec nous au 819 423-5123 poste 3401 ou en se présentant directement au bureau municipal.

Frais et informations

- Licence (chien stérilisé) : 30 \$ par chien (une preuve doit être fournie)
- Licence (chien non stérilisé) : 40 \$ par chien
- Remplacement de la médaille (perte, vol, détérioration): 10 \$
- Ce montant est valable pour la durée de vie de l'animal
- Le montant décrété n'est ni divisible, ni remboursable,
- Aucun transfert d'un chien à un autre.
- Référence: règlement numéro 941-2020 concernant les animaux.



Vente de garage

Les occupants d'un bâtiment résidentiel peuvent tenir un maximum de quatre (4) ventes de garage par année, et ce, pour une durée maximale de trois (3) jours consécutifs coïncidant avec la fête des Patriotes, la fête nationale du Québec, la fête du Canada, la fête du Travail ou un déménagement



- Une autorisation de la Municipalité au coût de 10\$ est obligatoire
- Consulter le site web pour une demande d'autorisation
- Prenez rendez-vous avec un officier du service de l'urbanisme.

Nouveau site internet

Montebello fait peau neuve! Nous sommes fiers de vous présenter notre nouveau site web. Il est en ligne présentement, certains onglets seront complétés dans les semaines à venir!

Voici un aperçu des utilités déjà effectives ou à venir

- visuel pour ordinateur et appareils mobiles
- le visuel et la navigation sont plus conviviaux
- informations relatives au politique et à l'administration
- accès rapide aux onglets populaires
- visualiser les occupations des salles et terrains de location
- formulaire en ligne et en format .pdf
- nouvelle section commerce
- paiement en ligne à venir
- réservation de salle et terrain municipaux en ligne à venir



Événement public
en milieu municipal

Contactez le responsable aux événements de la Municipalité, Jean-François Lahaye : developpements@montebello.ca ou au 819-423-5123 # 3410

Remplir le formulaire de demande d'événement, pour expliquer le projet et connaître les exigences municipales pour un tel projet

Une résolution du conseil confirmera au promoteur la permission de faire l'événement sur son territoire

Un projet peut être refusé:

- manque de préparation et d'informations
- le délai de réalisation trop court
- les risques financiers sont élevés
- problématique avec la sécurité publique
- ne respecte pas la vision du conseil

Activités municipales



MONTEBELLO LOISIRS

**PRINTEMPS - ÉTÉ
2023**

En famille ou entre amis

Venez pratiquer vos
activités favorites!



Inscription en ligne

plus de 50 joueurs
déjà inscrit!



fcpetitenation.com

Rabais de 25 \$ avant le 31 mars



ACTIVITÉS LIBRES ET GRATUITES

PISCINE ET JEUX D'EAU

520 rue St-Louis

ouverture de la piscine 23 juin : horaire à confirmer jeu d'eau libre dès 23 juin

TENNIS ET PICKLEBALL

520 rue St-Louis

Ouverture tennis et pickleball suite aux travaux de surfacage 249 rue Laval

Pickleball à la patinoire dès la surface séchée

PÉTANQUE

520 rue St-Louis

Disponible après le dégel

SKATEPARK

249 rue Laval

Ouverture dès que la surface sera sèche

PARC ET MUR ESCALADE

237 rue Bonsecours

Disponible en tout temps

TERRAIN DE SOCCER

101 rue Laurier

ouverture pour jeu libre au milieu de mai

DESCENTE DE BATEAU À LA MARINA

101 rue Laurier

Disponible suite au dégel

ACTIVITÉS ORGANISÉES

CLUB DE SOCCER DE MONTEBELLO

L'Inscription a eu lieu le 15 mars à la Mairie.

Voir les frais sur fcpetitenation.com

Début des pratiques première semaine de mai.

Début des parties première semaine de juin.

LOCATION ESPACE MUNICIPAL

PARC CHAMBERLAND- TERRAIN MARINA - ÉGLISE

ET TERRAIN - CHALET BOIS ROND - PATINOIRE -

TERRAIN TENNIS - GYMNASÉ ÉCOLE - PISCINE

Pour réservation ou information : 819 423-5123 #3410,
developpements@montebello.ca

Bibliothèque municipale

Les nouveautés de votre bibliothèque

Nous avons le plaisir de vous annoncer que dès le début mars 2023, la bibliothèque a intégré des livres anglophones pour les adultes et les enfants.

De plus, nous avons eu le plaisir de rencontrer Marie Paquette, une auteure native de Nominigüe, village touristique des Hautes-Laurentides. Madame Paquette, une auteure passionnée, est venue nous offrir son dernier livre *Pour toujours...avec détours*. Tous ses romans sont des histoires modernes qui se situent dans la région des Laurentides et qui se veulent des leçons de vie au travers des actions des personnages.

Nous avons toute la collection de Madame Paquette à votre disponibilité à notre bibliothèque.

Venez jeter un œil et découvrir nos nouveautés. Bonne lecture!

«J'ai eu l'occasion de rencontrer l'auteure Marie Paquette. Quelle femme intéressante. J'aurais pu l'écouter sans fin. Elle a une expérience de vie et une imagination remarquable. Je l'admire pour avoir entrepris une deuxième carrière après sa retraite, cela nous rapproche. J'ai l'intention de lire tous ses romans.» Nicole Laflamme, mairesse



148 EN FOLIE

La méga vente de garage revient à Montebello cette année pour une journée, le samedi 20 mai, sur le parterre de l'église.

Les citoyens pourront réservés un table gratuitement en adressant un courriel à : developpement@montebello.ca.



Organisme locaux

Club FADOQ Belle Montée

On se sucre le bec!

Le coût est de \$25+tx

CABANE À SUCRE 22 mars à 12h00
LA FERME ST-LAP
576 route 317, Thurso



Réservez auprès d'un membre du CA
FADOQ Belle Montée
fadoqbellemontee@gmail.com

Le Club de Marche les 1000 Pas
Réservez avec Garry Prevost
garry_prevost@hotmail.com



Le covoiturage est suggéré!

LA CARTE MEMBRE À AVOIR
FADOQ Belle Montée k056

C'est le temps de vous inscrire les 50+ pour profiter de beaucoup d'avantages... culturels, sportifs, n'oubliez pas vos assurances auto, maison et personnelles... pour 25\$ -12 mois ou 45\$ - 24 mois

Allez visiter le site www.fadoqmontebello.ca
Contactez-nous à fadoqbellemontee@gmail.com



Tirage au sort!

Souper bénéfique
Mardi 28 mars 15h
Apportez votre consommation



BINGO

40 billets disponible
20\$

15h Bingo régulier
16h30 Apéro
17h Souper spaghetti
19h Tirage au sort



Contactez
Nathalie Laflamme 819. 423.1321
Françoise Brazeau fadoqbellemontee@gmail.com



65 billets
de participation
à 20\$

25 avril 2023, 15h
Chalet en Bois Rond
501 rue des Mille Fleurs
Montebello

INFORMATION SUR PLACE POUR LE DÉROULEMENT
INTERMÈDE DE 20 MINUTES ET COLLATION
17H APPORTEZ VOTRE SOUPER ET BREVAGE

Info: Carolle Bouffard
819.309.0609



Club Belle Montée Inc.
Outaouais

ACTIVITÉS À VENIR

LES RANDONNÉS DU MATIN départ de la marina les lundis et vendredis 9h un RV
DANSE au Chalet en Bois Rond les mardis 10h
WIST 1 mercredi par mois en PM au Chalet en Bois Rond
PICKLEBALL à la patinoire, présentement à l'église, les mardis et jeudis 9h
PÉTANQUE au Parc Dr. Louis Biron
Inscrivez-vous au Facebook Groupe de FADOQ Montebello Belle Montée



TOURNOIS FADOQ 30 MAI 2023

INSCRIPTION 15\$ REPAS GRATUIT
MÉDAILLES ET RÉCOMPENSES AUX
PARTICIPATIFS



Club Belle Montée Inc.
Outaouais

Tournoi PICKLEBALL

Classement par catégorie avec Jean-Pierre de Beaumont pro.

30 mai 2023 9h à 12h

Lieu; patinoire couverte, 249 rue Laval, Montebello

Responsable Julia Nadon pickleballmontebello@gmail.com

DÎNER 12h BBQ hot dog, salades et desserts

Apportez votre consommation

**Au Chalet en Bois Rond,
501 rue des Mille Fleurs,
Montebello**

Remise des médailles pour le pickleball, et la marche

Tournoi PÉTANQUE

30 mai 2023 13h (si pluie remis à 18h)

Lieu; Parc Dr. Louis Biron rue St Louis (piscine)

Remise des médailles après le tournoi

Françoise Brazeau fadoqbellemontee@gmail.com

Marche prédiction

30 mai 2023 10h

Lieu; Chalet en Bois Rond, 501 rue des Mille Fleurs, Montebello

Parcours 1km en équipe de 4 personnes

Françoise Brazeau fadoqbellemontee@gmail.com



Le Centre d'action culturelle de la MRC de Papineau organise la 15^e édition de son événement FEMMeXPO, conçu pour célébrer la Journée internationale des droits des femmes.



FEMMES AU FRONT

ET TOI, QUEL EST TON COMBAT ?

FEMMeXPO



CULTUREPAPINEAU.ORG
548, RUE NOTRE-DAME, MONTEBELLO
HEURES D'OUVERTURE : MERCREDI AU DIMANCHE DE 10 H À 16 H

Sous le thème Femmes au front, l'exposition présentera 27 œuvres de femmes artistes provenant de partout en Outaouais et d'ailleurs. Les visiteuses et les visiteurs découvriront une exposition unique en son genre, où chaque artiste exposante proposera au public sa propre interprétation du thème par l'entremise d'une œuvre originale en sculpture, en dessin, en peinture, en photographie, en céramique, en textile ou en installation.

- Pour info ou achat de billets : 819 309-0559 p.0
- Site Web du Centre : www.culturepapineau.org

Le Centre d'action culturelle de la MRC de Papineau a le plaisir de vous convier à sa soirée-bénéfice Comme un poisson dans l'Opéra, le samedi 1^{er} avril à 17 h, à l'église de Montebello. Sous la présidence d'honneur de monsieur Benoît Lauzon, préfet de la MRC de Papineau et maire de la ville de Thurso, cette soirée festive aura pour but, en plus de vous divertir, de recueillir des fonds pour les différents projets artistiques et culturels qu'offre le Centre aux citoyens et aux visiteurs de notre région.

SOIRÉE-BÉNÉFICE FESTIVE
**COMME UN POISSON
DANS L'OPÉRA**

À L'ÉGLISE DE MONTEBELLO



- Un spectacle d'Opéra à la carte, présentant la formidable soprano, originaire de l'Outaouais, Frédérique Drolet, en formation trio avec Pierre Rancourt, baryton, et Michel-Alexandre Broekaert, pianiste collaborateur.

Concours d'écriture

AU BORD DE LA RIVIÈRE

Rédige une histoire ou un scénario
et cours la chance de gagner!

Chaque année depuis 2017, le Centre d'action culturelle de la MRC de Papineau organise un concours d'écriture permettant aux écrivaines et aux écrivains en herbe, accomplis ou professionnels, ou aux personnes qui ont tout simplement une histoire en tête, de faire valoir leur talent.



Le comité de littérature du Centre choisit un thème pour chaque nouvelle édition du concours. En 2023, le thème proposé est Au bord de la rivière. On invite donc les personnes participantes à raconter une histoire qui se déroule au bord de l'eau. Le volet traditionnel du concours consiste en la rédaction d'un texte, qui peut prendre différentes formes : narrative, théâtrale, poétique, etc. Les personnes gagnantes se mériteront une carte-cadeau de la Librairie Rose-Marie et la diffusion de leur texte. Le deuxième volet du concours consiste en l'écriture, en solo ou en groupe, d'un synopsis de court métrage à partir du même thème. Le synopsis gagnant sera porté à l'écran!



**LA CORPORATION DES TRANSPORTS
ADAPTÉ ET COLLECTIF
DE PAPINEAU INC.**

Vous avez besoin de transport ?

Vous voulez vous impliquer dans votre communauté ?

Joignez-vous à la Corporation des transports adapté et collectif de Papineau !

Organisme à but non lucratif mandaté par la MRC de Papineau pour offrir des services de transport pour tous les citoyens et les citoyennes de la MRC de Papineau.

Au cours de 2019, avant la pandémie, nous avons effectué plus de 52 000 déplacements. Au cours de l'année 2022, nous avons effectué plus de 40 000 déplacements dont environ la moitié en transport adapté et l'autre moitié en transport collectif.

- Services de transports par autobus pour les personnes admissibles au transport adapté.
- Services de transport par conducteurs bénévoles. Service personnalisé de porte à porte pour les citoyens de la MRC.
- Nous allons dans la région de la MRC de Papineau, Gatineau, Ottawa et Montréal et bien plus encore !

Vous bénéficierez d'un service personnalisé, porte à porte, sans tracas, sécuritaire, sans stress, sans frais de stationnement et à des prix très compétitifs.

À la recherche de bénévoles pour le transport !

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour offrir des services de conducteur pour des citoyens de votre municipalité et d'autres municipalités de la MRC de Papineau. Vous recevrez une indemnité au kilométrage parcouru ajustée au coût de l'essence.

Une vérification de vos antécédents judiciaires sera effectuée. Un permis de conduire valide et un véhicule en bon état sont requis. Votre horaire est établi en fonction de vos disponibilités. Nous vous invitons à nous contacter pour en savoir davantage.

Appelez-nous pour nous faire connaître vos besoins.

Nous sommes là pour vous !

819-308-0788 poste 0

Comité des loisirs de Montebello



Journées Pâques



LE COMITÉ DES LOISIRS DE
MONTEBELLO VOUS INVITE À

Rejoindre la chasse
aux trésors de
Pâques 2023

Le rallye annuel d'avril pour la fête de Pâques
sera de retour cette année! Plus d'informations
à venir dans les prochains mois.

Fêtes Nationales

Votre comité de loisirs travaille très fort à la préparation des deux fêtes Nationales..
Restez à l'affut pour de plus amples détails sur notre page Facebook:
www.facebook.com/loisirsdemontebello

